

HANNUT

Encourager les enfants à protéger la nature

Le dernier « mercredi nature » pour les enfants était organisé il y a peu. Un stage de sensibilisation à la biodiversité.

• Louise RENSON

C'était la dernière journée de découverte nature organisée pour les enfants ce mercredi, à Hannut. Le stage mis en place par la Ville, le Cercle des naturalistes de Belgique et l'ASBL L'Éveil était réparti sur quatre mercredis après-midi en septembre et octobre. Les douze petits naturalistes en herbe se sont donc aventurés une dernière fois sur le site Natura 2000 de la commune.

« L'objectif principal était de sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité. C'est important de les



Steven Lemaire

Pour leur dernier atelier nature, les petits stagiaires ont appris à reconnaître et classer les différentes traces d'animaux sauvages.

éduquer le plus tôt possible : plus l'enfant a l'habitude d'être dans la nature, plus il la respectera », commente Steven Lemaire, guide nature et animateur du stage.

Sur le terrain...

La Ville de Hannut s'attache à responsabiliser la population, notamment à

travers les balades guidées qu'elle organise depuis peu. Pour les enfants, la Ville souhaitait du concret, « parce que c'est ce qui leur parle le plus », indique l'écoconseillère hannutoise Amélie Dabompré.

Partir à l'aventure nécessite néanmoins certaines bases théoriques. La thé-

matique du jour : les traces de la vie sauvage. Après avoir observé sols, champignons et oiseaux, les « futurs naturalistes » ont analysé ce mercredi les différentes traces laissées par les animaux des campagnes hannutoises.

Encadrés par Steven Lemaire, ils ont appris à reconnaître les empreintes,

poils et excréments de différentes espèces. « Certains s'y connaissent déjà super-bien. Et pour les autres, c'est un émerveillement de découvrir tout ça », se réjouit le guide.

...et à la maison

Les enfants se sont ensuite rendus dans la réserve naturelle du Brou, à Abolens, pour mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. « Le fait d'être accompagné par un naturaliste est évidemment un plus, puisqu'il apporte réellement son expertise aux enfants. Et ceux-ci repartent alors avec leurs observations. Ils peuvent même parfois reproduire chez eux ce qu'ils ont appris, notamment en identifiant les espèces de leur jardin », termine l'écoconseillère Amélie Dabompré.

D'ici un mois, les enfants recevront un diplôme « d'expert naturaliste ». De quoi clore fièrement leurs quatre journées de stage. ■

BERLOZ

Finis le bus scolaire : les parents ne comprennent pas

Le ramassage scolaire n'est plus organisé à Berloz depuis ce lundi. La Commune attend des réponses du TEC pour y remédier.

« Une convention entre le TEC et la Commune de Berloz, concernant le transport scolaire, a été signée en 2007 », affirme Carine Zanella, la porte-parole du TEC. En fait, depuis lundi, Berloz a arrêté le ramassage scolaire organisé sur son territoire, qu'elle assurait au moyen du bus communal (lire notre édition du 19 octobre).

Chaque année, la convention a été reconduite. « Lorsque le TEC signe une telle convention, il le fait exactement de la même façon avec les Communes que s'il si-

gnait une convention avec un transporteur privé », assure Carine Zanella. En cours d'année, le TEC modifie souvent ses circuits, cela pour pouvoir justement aller chercher des enfants qui doivent fréquenter une autre école que celle dans laquelle ils étaient inscrits au départ. « Ici, le cas s'est présenté avec Berloz. » Le TEC a donc mis en œuvre la convention en demandant à la Commune d'aller chercher deux élèves, à Amay et à Wanze, pour les conduire à Faimes.

Une réunion avec le TEC ?

Mais du côté de Berloz, on n'est pas convaincu : « Aller chercher des enfants ailleurs, oui, mais pas aussi loin ! De plus, ce n'est pas du tout écologique, s'insurge Béatrice Moureau, la bourgmestre. Si, depuis lundi, nous avons arrêté le ramassage scolaire des élèves de Berloz, nous assurerons finalement bel et bien le transport des élèves d'Amay et

de Wanze, mais jusqu'au 30 octobre », ceci par crainte de ne pas être en règle vis-à-vis de cette fameuse convention et de se voir infliger des amendes.

La Commune de Berloz a envoyé un courrier au TEC. « Nous attendons une réponse de leur part. » En attendant, les parents d'élèves berloziens ne comprennent pas la décision de la Commune de Berloz – celle d'aller à Wanze et à Amay – et de supprimer le ramassage scolaire des jeunes habitants. « En allant chercher les élèves d'Amay et de Wanze, on n'est plus en mesure d'assurer le ramassage de nos propres élèves dans des temps raisonnables », répète la bourgmestre.

La convention est actuellement entre les mains d'un juriste pour déterminer si la Commune peut la résilier ou non. Mais pour l'heure, rien n'est encore certain... au grand dam des Berloziens. ■ A.J.

WAREMME

La Ville va rencontrer l'horeca

Le collège de la Ville de Waremme se réunissait ce lundi pour dégager des pistes en vue de soutenir le secteur horeca, durement touché par les mesures anti-Covid. Mais le collège souhaite attendre. « Pour le moment, on n'a pas pris de décision précise concernant les aides complémentaires. Au printemps, nous avions fait la même chose, précise Raphaël Dubois, échevin des Commerces. On s'est rendu compte que c'est la meilleure décision si on veut espérer une formule plus ambitieuse à moyen terme. »

Entre-temps, le collège va rencontrer les différents acteurs du secteur pour les informer des aides déjà existantes à leur disposition. « On attend les décisions de la Région wallonne afin d'être complémentaire avec ces dernières. Celles-ci devraient tomber ce mardi ou ce mercredi. Des discussions avec

l'ADL (Agence de développement local) sont également en cours. »

Pour le moment en tout cas, aucune prime communale n'est prévue. « On sait que d'autres Communes ont déjà pris des mesures mais nous, on attend d'abord de voir l'ampleur de cette seconde vague de contaminations. On n'est pas encore au bout du mécanisme et on ne veut pas brûler nos cartouches. »

Les décisions, in fine, devraient déboucher sur un nouveau plan de relance, comme en avril. « Ce ne sera pas un plan de relance aussi vaste que précédemment, pas en 2020 en tout cas, car nous n'aurons pas le même budget à allouer (NDLR : 500000€ avaient été débloqués en avril). Mais on va tout faire pour qu'un budget soit dégagé pour 2021. Il faudra en tout cas qu'on ait une marge de manœuvre si besoin. » ■ J. BELT